# Harcèlement moral et sexuel : lutter et prévenir

https://www.estim-formation.com/formation-harcelement-moral-et-sexuel-responsabilite-employeur

## Objectifs de la formation

- Comprendre le nouveau cadre juridique du harcèlement en entreprise et la jurisprudence récente.
- Identifier les comportements à risque, aussi bien en terme de harcèlement sexuel que de harcèlement moral.
- Connaitre les signes de situation de harcèlement
- Savoir mettre à jour les documents légaux dans l'entreprise.

## Programme pédagogique

**Harcèlement sexuel et moral** : le cas de l'entreprise

- A partir de quand peut-on parler de harcèlement ?
- Que risquez-vous ?
- Y a t'il une responsabilité pour l'entreprise ?
- Quels sont les moyens de preuve qui peuvent être soulevés par le salarié ? Comment y répondre ?
- Quelles sont les obligations légales du chef d'entreprise ? Que prévoit le code pénal et le code du travail ?
  - Repérer les situations à risque et savoir distinguer ce qui relève de la pratique managériale, du harcèlement moral ou sexuel, des agissements sexistes et de la discrimination
  - Essayer de distinguer les fausses victimes et les faux coupables
  - Identifier et déterminer les différentes formes de harcèlement
  - Identification des processus de destruction et des agissements violents et/ou répétés
  - Profil des victimes - Types de harceleur - Techniques du harceleur
  - Grands types de harcèlement moral et harcèlement sexuel - Défenses du harceleur

**Prévention : agir pour anticiper et prévenir les actes de harcèlement sur le lieu de travail**

- Mettre en place un plan d'action de prévention concerté en impliquant les équipes managériales : formation, sensibilisation, sanctions
- Formation contre le harcèlement en entreprise : Former les salariéspour prévenir le harcèlement et les agissements sexistes
- Impliquer tous les acteurs : IRP, inspection du travail, médecin du travail,CSE, CHSCT, référent harcèlement CSE
- Mettre en place le dispositif de veille et d'enquête ainsi que la cellule d'écoute

Réflexes à adopter : comment réagir face aux actes de harcèlement d'un(e) salarié(e) ?

- Que faire en cas de harcèlement moral ou sexuel ? Qui prévenir ?
- Stratégies de prise en charge, d'intervention, de médiation, de réparation :actions à mener pour lutter contre le harcèlement constaté dans une entreprise

## Prérequis et public cible

### Prérequis de formation :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre ce programme de formation

### Public concerné :

- Tout salarié qui doit être sensibilisé à la prévention du harcèlement au travail
- Membres des CSSCT (ex CHSCT) et membres du CSE (Comité social et économique)
- Personne nommée « Référent harcèlement sexuel »
- Les RH

- Managers

# Modalité d'évaluation pédagogique

## Méthodes d'apprentissage :

- Illustration par des exemples
- Etudes de bonnes pratiques (benchmarking)
- Jeux de rôles
- Etudes de cas pratiques
- Analyses d'exemples issus de l'expérience des participant(e)s à la formation

## Evalution des compétences acquises par les stagiaires :

A l'issue de la formation, un contrôle de connaissances permettra d'évaluer les compétences acquises par chaque participant.